

N'oubliez pas de mettre de la bonne
humeur dans votre voiture en
écoutant...

CINN911.com



Vol.47 - N° 16 - 2,86 \$ + TPS

UN 13^e POW-WOW TRÈS ATTENDU

PAGE 7



**DE NOUVELLES
PERSPECTIVES
POUR ÉMILIE
MIGNAULT**

PAGE 13



PAGE 2

**DOUG FORD,
SON PROJET
DE MAIRES FORTS**



**IL N'EST JAMAIS TROP TARD
POUR COMMANDER.**

**FAITES-VOUS PLAISIR
AVEC**

un de nos modèles!



**PASSEZ
NOUS VOIR!**

**Profitez bien
de la longue
fin de semaine!**

Maires forts : manque de transparence reproché à Doug Ford

Par Émilie Pelletier - Initiative de journalisme local - Le Droit

La question est sur toutes les lèvres : pourquoi Doug Ford a-t-il attendu après les élections provinciales avant d'annoncer qu'il voulait accroître le pouvoir des maires d'Ottawa et de Toronto ?

Le premier ministre ontarien Doug Ford a confirmé cette semaine qu'il a l'intention d'accorder aux maires des capitales fédérale et provinciale les pouvoirs dont bénéficient les « maires forts », un concept populaire aux États-Unis.

Cette autorité accrue donnerait aux maires plus de pouvoir en matière de budgets et de nominations et comprendrait le droit de veto, qui ne pourrait être annulé que par un vote des deux tiers du conseil municipal, a-t-il lancé en mêlée de presse, mercredi.

Il a aussi fait savoir qu'il s'agira d'un projet-pilote pour les villes d'Ottawa et de Toronto qui pourrait éventuellement être étendu aux maires d'autres municipalités.

Doug Ford a l'intention d'apporter les changements juste à temps pour les élections municipales du 24 octobre.

Pourquoi avoir attendu ?

Le porte-parole du NPD ontarien en matière d'affaires municipales, Jeff Burch, s'est demandé « pourquoi le premier ministre Doug Ford a gardé secret son plan de « maire fort » tout au long de la campagne ».

C'est aussi l'une des nombreuses questions que se pose la professeure à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa, Geneviève Tellier.

« Comment ça se fait que ça n'a pas été débattu en campagne électorale ? Pourquoi ça a été présenté en plein mois de juillet ? Et comment ça se fait que ça ait été présenté alors que les députés ne siègent pas à Queen's Park ? Il y a beaucoup de questions », soutient la politologue.

Elle estime que Doug Ford fait preuve d'un manque de transparence, et elle s'en désolé. « Avec cette dernière campagne, les électeurs ont donné un mandat clair à Doug Ford, soit celui de la majorité. Le danger qui le guette, c'est de ne pas être trop arrogant et de se dire que tout ce qu'il veut va passer. Je pense que quand on

a un gouvernement majoritaire, et surtout dans ce cas-ci, sans opposition, on devrait faire l'effort supplémentaire de faire comprendre ce que l'on veut et d'être transparent. »

Le maire de Toronto, John Tory, qui vise un nouveau mandat, vante les mérites du concept de « maires forts » depuis plusieurs années.

Il a commenté l'idée de Doug Ford en conférence de presse, mercredi, où il a indiqué qu'il avait d'ailleurs glissé un mot à cet effet au premier ministre, de façon officieuse, lors de leur rencontre au mois de juin.

Son homologue ottavien, Jim Watson, refuse pour sa part d'émettre un quelconque commentaire, du moins jusqu'à ce que les détails du plan soient dévoilés. Mais jeudi, Le Droit a appris de source fiable que M. Watson n'a jamais été consulté à propos d'une telle mesure, et que ce n'est pas quelque chose qu'il avait demandé à la province.

Le bureau du ministre des Affaires municipales et du Logement et celui du premier ministre n'ont pas retourné nos appels à ce propos.

Confusion

Outre le fait qu'Ottawa représente la deuxième plus grande ville ontarienne après Toronto, le gouvernement Ford n'a pas encore expliqué pourquoi c'est elle qu'il a choisie pour son projet de « maires-forts ».

Doug Ford, un ancien conseiller municipal torontois et candidat défait à la mairie, est un partisan de longue date du modèle de gouvernance à « maire fort », comme le système en place à Chicago, où il a déjà habité.

« Le maire de Toronto ou d'Ottawa, ou n'importe quel maire, doit prendre responsabilité pour tout, mais il a le même vote unique qu'un seul conseiller », déplorait-il mercredi.

Le ministre des Affaires municipales et du Logement, Steve Clark, a expliqué la même journée que l'idée derrière l'attribution de pouvoirs accrus aux maires torontois et ottavien était de permettre l'accélération de la construction domiciliaire.

Selon lui, cela permettrait aux maires « d'avoir les outils dont ils

ont besoin pour faire des pelletées de terre » et augmenter l'offre de logements abordables.

« Le premier ministre et moi sommes du même avis », a déclaré le ministre Clark.

Or, questionné lui aussi à ce sujet, Doug Ford a répondu qu'il ne se « souvient pas à propos du logement abordable ».

Accélérer les choses, vraiment ?

Par ailleurs, le taux d'inoccupation est plus bas dans plusieurs autres municipalités de la province, comme à Kingston et à Peterborough, qu'à Ottawa et à Toronto.

Si l'objectif principal est d'augmenter l'offre domiciliaire, pourquoi ne pas avoir choisi les régions où le manque est plus criant ?

Le gouvernement Ford demeure sans réponse face à ce genre de questions. En fait, personne n'a encore été en mesure d'expliquer en quoi le fait d'accroître les pouvoirs des maires permettra d'accélérer la construction de logements dans ces municipalités. À Toronto, le conseil municipal a tenu jeudi sa dernière réunion avant les élections.

Lorsqu'une conseillère municipale, Paula Fletcher, a demandé « comment des pouvoirs de maires forts pourraient conduire à la construction de plus de logements », le directeur général de la Ville, Chris Murray, a répondu qu'il « ne sait pas si nous sommes arrivés à cette conclusion ».

Un autre conseiller municipal, Michael Colle, a lancé que ces questions de gouvernance ne sont que des « diversions » afin d'empêcher les élus de se concentrer sur les questions financières et de demander à la province de « nous montrer où est l'argent ». « Il est tout simplement scandaleux de dire que cela accélère la construction de logements abordables. C'est l'argent qui accélère la construction de logements abordables. »

La province promet plus de détails, « très bientôt ».

Atteinte à la démocratie

La politologue Geneviève Tellier est d'avis que le fait de donner des pouvoirs encore plus grands que ceux qu'ils ont déjà aux maires nuit à la démocratie. « Prenons la

construction de logements, par exemple. S'il y a bien quelque chose qui nécessite du temps et de la consultation, c'est bien ça. [...] Le maire ne devrait pas pouvoir juste dire « c'est ça qui est ça ». C'est une atteinte à la démocratie parce qu'on enlève la parole aux citoyens et la consultation des conseillers municipaux. »

Le chef du Parti vert ontarien, Mike Schreiner, juge lui aussi que le système de « maire fort » est une « attaque à la démocratie locale ».

« Doug Ford n'a pas fait campagne sur ce changement au système de « maire fort », a-t-il déploré, et maintenant, ils exploitent le besoin accru de logements comme raisonnement pour leurs efforts d'affaiblir la démocratie locale. Une diversité de points de vue est ce qui rend les gouvernements démocratiques représentatifs de la population qu'ils servent. »

Même son de cloche pour Catherine McKenney, qui représente le quartier ottavien de Sommerset et qui se présente à la mairie d'Ottawa.

« Il s'agit d'un geste antidémocratique qui éloigne la prise de décisions des résidents et de leur représentant au conseil. Nous devons responsabiliser les gens et non centraliser le pouvoir au haut du conseil », a réagi Catherine McKenney.

Son adversaire, Mark Sutcliffe, un ancien journaliste lui aussi candidat à la mairie, n'a pas critiqué la décision du gouvernement Ford, mais a indiqué qu'il est « prêt à travailler au sein du système actuel pour établir le consensus » à la Ville d'Ottawa.



D'un Trudeau à l'autre : le côté sombre de la fonction publique canadienne

Par Marianne Dépelteau - Francopresse

Fiascos des passeports, du système de paie Phénix, des demandes de visas et de l'assurance-emploi, la fonction publique canadienne montre de plus en plus ses limites. À force de rogner ses ailes, le Canada entier perd de l'altitude.

Certains Canadiens attendent jusqu'à six mois pour obtenir leurs prestations d'assurance-emploi. D'autres ont dû camper devant les bureaux de Service Canada pour obtenir leur passeport. Des fonctionnaires peinent encore à se faire payer correctement à cause des ratés du système de paie Phénix. Les retards de traitement de visas privent le Canada de plusieurs immigrants. Il y a là autant d'exemples laissant croire que la fonction publique est en perte de vitesse.

Une centralisation paralysante

David Johnson, professeur de science politique à l'Université du Cap-Breton et auteur du manuel *Thinking Government : Public Administration and Politics in Canada*, décrit le style de leadership de Justin Trudeau comme étant « centralisé, c'est une méthode de contrôle des commandements ».

« Il y a des plaintes selon lesquelles tout ce qui se fait à Ottawa passe par ce bureau. Des ministres et des députés libéraux se plaignent de cette centralisation et du fait que rien ne se fasse sans l'accord du bureau du premier ministre », rapporte David Johnson.

Il remarque d'ailleurs que, depuis les années 1960 environ, les ministres et plusieurs hauts fonctionnaires aussi ont manifestement perdu beaucoup de latitude pour instaurer des politiques et élaborer des programmes.

Le politologue craint que cela ait deux conséquences, la première étant le ralentissement de la machine gouvernementale : « Aucun ministère ne peut agir seul. Ils doivent tous agir en consultation. »

La seconde est l'abandon des règles quand il faut agir rapidement pour prendre des décisions, surtout en contexte de crise.

Selon Geneviève Tellier, professeure à l'École d'études

politiques à l'Université d'Ottawa, le gouvernement canadien promet une décentralisation depuis les années 1970 (sous Pierre Elliott Trudeau), une promesse jamais tenue. « En décentralisant, on demande de plus en plus de reddition de comptes, de rapports et de validation des décisions prises. Ça amène cette paralysie. »

Peur de représailles

La politologue explique que dans le système canadien, ce sont les politiciens qui, coupables ou non, sont tenus responsables des failles et des échecs des politiques ou des programmes mis en place, et non les fonctionnaires. Selon elle, les élus se disent « tant qu'à se faire blâmer, on va mettre en place des mécanismes pour être sûrs que les décisions prises par les paliers inférieurs soient dans notre intérêt et pour minimiser les risques. »

Elle ajoute que les recherches menées actuellement parlent de la mise en place d'une certaine culture de l'audit, « c'est-à-dire que tous les faits et gestes sont examinés par les autorités centrales ».

En temps de crise

« On en arrive à couper les ailes un peu des gestionnaires et ne pas leur donner la marge de manœuvre nécessaire pour qu'ils puissent prendre des décisions sans constamment se référer à leur propre patron », est d'avis Geneviève Tellier, convaincue que c'est ce qui explique les difficultés de la fonction publique à s'adapter en temps de crise.

D'après David Johnson, il ne faut pas oublier qu'au-delà des frontières canadiennes, les gouvernements ont tendance à centraliser le pouvoir en cas de crise. « Ce qu'on voit actuellement avec le gouvernement canadien, on l'a vu partout dans le monde industrialisé. On voit cette même centralisation du pouvoir à la Maison-Blanche [...] en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, en Italie, au Japon, en Australie et en Nouvelle-Zélande. »

Dans des situations comme la Seconde Guerre mondiale et la pandémie de COVID-19, « on voit des enjeux de défense

nationale prendre de l'ampleur. Les leaders doivent être les maîtres du jeu », ajoute-t-il.

« Si l'on n'arrive pas à gérer [la crise des passeports], je suis un peu inquiète pour d'autres choses qui pourraient être plus importantes », admet Geneviève Tellier.

Elle rappelle qu'il n'est pas toujours mauvais de prendre des risques pour faire évoluer les choses, mais qu'actuellement, les fonctionnaires n'en ont pas la liberté.

L'héritier canadien

« Justin Trudeau a hérité de ce type de système et vit dedans, mais il ne l'a pas créé. » D'après David Johnson, ce style de gouvernance remonte à Pierre Elliott Trudeau et se serait ensuite transmis aux premiers ministres qui ont suivi.

Selon le chercheur, Trudeau père a « renforcé la prise de décisions et la capacité d'obtention d'information du bureau du premier

ministre [...]. C'est comme s'il a dit que chaque grande initiative gouvernementale doit être approuvée par le cabinet et doit passer dans les mains du premier ministre. »

En matière de centralisation, il ne note pas de grande différence entre Stephen Harper et Justin Trudeau, mais il en note une grande dans le style et l'image de la personne.

Geneviève Tellier rappelle qu'entre ces deux premiers ministres, plusieurs fonctionnaires sont partis à la retraite générant une perte de la mémoire institutionnelle et de savoir-faire.

Elle est d'avis que Justin Trudeau s'en remet plutôt à sa haute fonction publique, comme à sa greffière. « Est-ce que Justin Trudeau se préoccupe beaucoup du fonctionnement de l'appareil public? Je ne pense pas que ce soit quelque chose pour laquelle il a beaucoup d'intérêt. »

Un kiosque fruité et une journée ensoleillée pour Adèle Gagnon



Photo de courtoisie

(Anouck Guay) La température a été favorable pour Adèle Gagnon, âgée de 9 ans, qui a organisé une vente de limonade à 1 \$ le verre mardi dernier. Elle s'est installée sur le trottoir, de midi à 15 h, pour accueillir les gens souhaitant l'encourager. Depuis qu'elle est toute petite, Adèle aime beaucoup cuisiner, entre autres des desserts, tels que des muffins et des gâteaux. Voulant se faire un peu d'argent de poche, elle a décidé de combiner le tout avec son intérêt pour la popote en préparant un breuvage rafraîchissant. Cette première expérience fut agréable et elle voudrait le refaire dans le futur, visant 2023 pour sa prochaine vente de limonade. Selon sa mère, Mélanie Fortin, les gens se sont montrés très généreux : ils sont venus en grand nombre et ont donné des pourboires considérables.

LETTRÉ OUVERTE - « L'escroflation » qui dérange

Accuser certaines entreprises alimentaires « d'escroflation » semble facile, mais il faut différencier les pratiques commerciales saines des abus au sein de l'industrie alimentaire.

Les accusations d'escroquerie dans l'industrie alimentaire ont atteint un niveau record. Selon un récent sondage, 68 % des Canadiens croient que les entreprises alimentaires profitent du cycle inflationniste pour augmenter les prix. Alors que le Québec et la Colombie-Britannique ont maintenant des recours collectifs contre l'industrie bovine, de nombreux groupes commerciaux et politiciens demandent maintenant au gouvernement fédéral d'enquêter.

Nous entendons des consommateurs se plaindre de prix exagérément gonflés dans différents secteurs. Mais dans l'alimentation, l'équilibre entre les profits et la sécurité alimentaire reste incroyablement délicat. Outre l'énergie, la nourriture devient l'élément le plus volatil lors de la mesure de l'inflation, essentiellement en raison de la façon dont les produits se retrouvent facilement affectés par les conditions météorologiques, la main-d'œuvre et la géopolitique.

La bataille pour les produits frais

La moitié des produits que l'on retrouve dans une épicerie sont périssables et dépendent des chaînes d'approvisionnement froides. Transporter de la nourriture, de la ferme au magasin ou au restaurant, demeure une bataille journalière.

Facile de rejeter la faute sur les entreprises alimentaires. Les détaillants comme Provigo, IGA et Metro subissent la plupart des contrecoups des consommateurs en raison de leur rôle.

En examinant la performance financière de nos trois plus grands épiciers, on remarque que les chiffres sont restés constants pour la plupart d'entre eux.

Notre plus grand épicier, Loblaw's, a affiché des ratios de marge brute et de profit constants depuis 2017. Alors que les marges brutes ont varié entre 29,35 % et 31,47 %, les profits se situent entre 1,64 % et 3,53 %. Les marges brutes d'Empire/Sobeys variaient entre 23,97 % (2017) et 25,47 % (2021) et les profits de 0,67 % (2017) à 2,48 % (2021). Pour Metro, on observe des variations similaires sauf pour 2018 où la rentabilité atteignait 11,93 %, probablement en raison de l'acquisition des pharmacies Jean Coutu.

En effet, les profits et les marges ont augmenté, mais de manière très peu marquée. Par rapport aux institutions bancaires et autres grands joueurs de notre économie, la différence reste relativement faible.

Cela ne veut pas dire que l'escroquerie n'existe pas en alimentation. Les prix pour certaines catégories de produits surprennent. Essentiellement, un prix trop élevé ressemble à quoi exactement ? Certains consommateurs paient encore volontairement 28 \$ pour des steaks à l'épicerie, ce qui fait grimper les prix pour le reste d'entre nous. C'est la loi de l'offre et la demande.

Outre le détail, d'autres maillons de la chaîne d'approvisionnement demeurent plus difficiles à analyser, car de nombreuses entreprises appartenant au secteur privé ne divulguent pas le contenu de leurs divers contrats. Une enquête plus approfondie serait donc justifiée et les consommateurs ont parfaitement droit au scepticisme, étant

donné que nous avons eu notre part de scandales de fixation des prix ces dernières années.

Le système de fixation des prix du pain nous a d'ailleurs fourni un bel exemple. Tout le monde gagnerait à examiner différents secteurs de l'industrie alimentaire, au-delà de la vente au détail, pour mieux comprendre le fonctionnement de notre chaîne d'approvisionnement alimentaire.

L'inflation des aliments atteindra bientôt un sommet au Canada. Les prix alimentaires continueront d'augmenter au cours des prochains mois, mais à un rythme beaucoup plus lent. L'année 2022 devait permettre la reprise postpandémique, mais la Russie avait d'autres plans. Il faut garder à l'esprit que l'inflation alimentaire reste un phénomène économique tout à fait normal. Pour équiper adéquatement l'industrie, afin que les Canadiens obtiennent des produits de qualité à des prix constants, les prix doivent continuer d'augmenter. Ces derniers mois cependant, ont été insoutenables pour de nombreuses familles. Le taux idéal d'inflation alimentaire devrait se situer entre 1,5 % et 2,5 %, ce que nous obtenons depuis une vingtaine d'années, à l'exception des derniers mois.

Les Canadiens ont une industrie alimentaire forte, mais l'abordabilité alimentaire a posé un défi pour bon nombre d'entre nous. Mais nous devons examiner l'« escroflation » de façon rationnelle avant d'accuser n'importe qui, n'importe comment.

Sylvain Charlebois

Directeur principal, Laboratoire de sciences analytiques en agroalimentaire — Université Dalhousie

SOURIRE DE LA SEMAINE



LES
Médias
de l'épinette noire

JOURNAL
LE NORD

CINN911.com

Équipe

Steve Mc Innis

Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Sylvie Turgeon

Adjointe à la direction
adjdirection@hearstmedias.ca

Dan Yangary

Graphiste
pub@hearstmedias.ca

Zakary Bolduc

Distribution
info@hearstmedias.ca

Anouck Guay

Webmestre
web@hearstmedias.ca

Guy Morin

Collaborateur

Manon Longval

Ventes
vente@hearstmedias.ca

Claire Forcier

Révisseuse bénévole

Suzanne Dallaire Côté

Claudine Locqueville

Elsa St-Onge

Renée-Pier Fontaine

Thérèse Germain St-Jules

Chroniqueuses

Sites Web

lejournallenord.com

Journal électronique

lejournallenord.com (imprimée)

Facebook

fb.com/lejournallenord

Fondation

Donation-Frémont

613 241-1017

Canadian Media Circulation

Audit

circulationaudit.ca

416 923-3567

Lignes agates marketing

anne@lignesagates.com

866 411-7487

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648

Hearst (ON) PoL 1No

705 372-1011

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se

limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805



Adapter le marché de l'emploi à la nouvelle génération

Par Inès Lombardo – Francopresse

Alors que la plupart des mesures sanitaires sont tombées, la pandémie a conforté ceux qui ont connu la flexibilité au travail. Cependant, les moins de 25 ans ne conçoivent plus le travail sans une adéquation avec leurs valeurs. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre francophone au Canada, les entreprises sont forcées de s'adapter. La pandémie a accéléré la reconception du travail et de son équilibre entre valeurs personnelles et vie privée. En particulier pour les jeunes qui entrent sur le marché du travail.

C'est ce que confirme Arnaud Scaillerez, professeur à l'École des hautes études publiques de l'Université de Moncton : « Sans généraliser les membres d'une même génération, on voit apparaître une volonté de se réaliser en tant qu'individu dans le travail, mais pas uniquement. » Et, selon lui, cela se traduit par une quête de sens dans le travail, une adéquation avec ses valeurs en tant que citoyen et la volonté d'avoir une utilité dans la société. « C'est le sentiment que notre travail est important et a une signification pour nous. En psychologie du travail, on est encore en train de décider quels sont les éléments clés de cette signification! », plaisante Denis Lajoie, professeur au Département de psychologie de l'Université de Moncton.

Il souligne toutefois deux aspects « essentiels à la perception du sens » : un sentiment d'aide à autrui et « un aspect plus centré sur soi, à savoir, comment mon emploi me permet de développer tout mon potentiel et est-ce que je suis capable d'exprimer qui je suis? »

« Apporter leur contribution au monde à travers leur travail »

La génération Z, les moins de 25 ans en 2022, aurait ainsi une vision plus collective et communautaire qui se résume en une question : que puis-je apporter, par mon travail, au monde auquel j'appartiens? « On voit une implication écologique beaucoup plus revendiquée par cette jeune génération que par les boumeurs », selon



Arnaud Scaillerez.

Le professeur est d'avis que les babyboumeurs sont généralement moins engagés dans les causes environnementales, « davantage par méconnaissance du sujet qui n'était pas prioritaire que par mauvaise volonté. Les plus jeunes sont nés avec l'inquiétude de l'écologie, les trous dans la couche d'ozone, la sécheresse, les incendies. Pour eux, ce sujet n'est pas futile, alors ils veulent essayer d'apporter leur contribution au monde à travers leur travail ».

Selon lui, « ce cliché des jeunes qui sont toujours sur leur téléphone et sont déconcentrés » n'est pas valide. « Ils réfléchissent juste différemment, plus vite. Ils sont moins fidèles à un employeur s'ils ont l'impression que celui-ci trahit les convictions qu'ils défendent. »

Les entreprises au diapason

Cette façon de voir les choses se traduit par une liberté et une autonomie dans l'organisation du temps de travail, « c'est ce que la pandémie a révélé, remarque le professeur. Et on voit que la jeune génération n'a pas envie de revenir en arrière ».

Les recherches sur le télétravail menées par Arnaud Scaillerez le montrent : « Les employeurs me disent que s'ils n'offrent pas de télétravail, ils n'ont pas ou peu de candidatures de la plus jeune génération. C'est vraiment entré dans les mœurs en deux ans, en

tout cas au Canada. »

Les entreprises essaient ainsi de s'adapter et d'offrir des solutions nouvelles, comme le télétravail, mais aussi la semaine de quatre jours. L'Université Saint-Paul, située à Ottawa, a récemment annoncé un projet pilote sur quatre mois pour son personnel administratif.

Arnaud Scaillerez se veut rassurant : « Le Canada est un pays gigantesque avec une population active réduite. [Alors] on ne peut pas empêcher certaines générations d'accéder à leur volonté. Il y a un besoin de renouveler la main-d'œuvre, vu la pénurie, donc les employeurs s'adaptent. Ils ont compris qu'il faut offrir de la souplesse pour attirer les jeunes générations. »

Par ailleurs, la jeune génération en âge de travailler n'est « pas si tranquille que ça, estime Arnaud Scaillerez. Ils ont vécu plusieurs crises économiques et ont vu leurs parents se retrouver au chômage, alors ils n'ont pas forcément confiance dans les rapports de travail traditionnels. Ils veulent plus ».



AVIS / NOTICE

AVIS AUX CRÉDITEURS ET AUTRES

PRENDRE NOTE que tous les crédateurs et autres ayant des réclamations contre les actifs de **MICHAEL N. FLESHER, 60 HAMANN**, case postale 60 RR #1, JOGUES, Ontario, à la retraite, qui est décédé le 25 janvier 2022, sont priés d'envoyer d'ici le **29 juillet 2022** les réclamations dûment vérifiées à l'administratrice de succession soussignée. La succession sera par la suite distribuée aux gens ayant rempli une demande.

DATÉ à Thunder Bay, Ontario, le 7 juillet 2022

Albina Dagenais, fiduciaire de succession
119, rue Bruce
Thunder Bay, ON, P7A 5W5

NOTICE TO CREDITORS AND OTHERS

TAKE NOTICE that all creditors and others having claims against the Estate of **MICHAEL N. FLESHER, 60 HAMANN**, P.O. Box 60 RR #1, JOGUES, Ontario, retired, who died on or about the 25th day of January 2022, are required on or before the **29th day of July, 2022**, to send to the undersigned Trustee full particulars of the claims, duly verified, after which date the Estate will be distributed having regard only to the claims then filed.

DATED at Thunder Bay, Ontario, This 7th day of July 2022.

Albina Dagenais, Estate Trustee
119, Bruce Street
Thunder Bay, ON, P7A 5W5



VILLE DE HEARST
ÉLECTIONS MUNICIPALES et SCOLAIRES
24 octobre 2022



AVIS DE MISE EN CANDIDATURE

Loi de 1996 sur les élections municipales, chap. 32

Cet avis s'adresse à toute personne qui souhaite se présenter comme candidat-e aux élections municipales ou scolaires 2022.

- Les mises en candidature pour les postes énumérés ci-dessous doivent être effectuées sur un formulaire prescrit de déclaration de candidature, disponible au bureau du greffier municipal. Le formulaire de déclaration de candidature doit être déposé auprès du greffier/directeur de scrutin, soit en personne ou par un-e mandataire, durant les heures régulières de bureau (8 h 30 à 16 h 30) du 2 mai 2022 au 18 août 2022 et entre 9 h et 14 h le vendredi 19 août 2022 (Jour de la déclaration de candidature).
- Les formulaires de déclaration de candidature doivent être accompagnés des droits établis de **200 \$ pour le poste de maire et de 100 \$ pour tous les autres postes**. Les droits sont payables en argent comptant, par carte de débit, par chèque certifié ou par mandat à l'ordre de la Ville de Hearst.
- Toute candidature doit être certifiée par le greffier avant qu'une personne ne devienne un-e candidat-e certifié-e pour le poste.
- Les candidatures de conseiller scolaire doivent être soumises au greffier de la municipalité qui compte la population la plus importante du groupe électoral concerné résidant dans la région géographique desservie par le conseil scolaire, ou au greffier de la Ville de Hearst pour les candidats résidant à Hearst.
- Veuillez contacter le bureau du greffier pour plus d'information sur les exigences de mise en candidature.



CONSEIL MUNICIPAL

Maire – un (1) poste
Conseiller/Conseillère – six (6) postes



CONSEILS SCOLAIRES

CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DU DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

Un (1) poste – Secteur H

Territoire : Hearst Locality Education, Hearst, Mattice-Val Côté

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO

Un (1) poste – Secteur G

Territoire : Hearst, Hornepayne, Hearst locality Education, Mattice-Val Côté

DISTRICT SCHOOL BOARD ONTARIO NORTH EAST

Un (1) poste – Secteur G

Territoire: Hearst, Hearst Locality, Mattice-Val Côté, Opasatika, Kapuskasing, Smooth Rock Falls and District Locality – cantons d'Owens, O'Brien, McCowan, Val Rita-Harty

NORTHEASTERN CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD

Un (1) poste – Secteur A

Territoire : Hearst Locality Education, Kapuskasing/Smooth Rock Falls Locality Education, Smooth Rock Falls, Fauquier-Strickland, Moonbeam, Kapuskasing, Val Rita-Harty, Opasatika, Hearst, Mattice-Val Côté



Greffier/Directeur de scrutin – Janine Lecours
Ville de Hearst
925, rue Alexandra, S.P. 5000
Hearst, Ontario P0L 1N0
705 372-2813
jlecours@hearst.ca

Une invitation à danser et célébrer au 13^e pow-wow de Constance Lake

Par Sophie Gagnon

La 13^e édition du pow-wow traditionnel annuel de la Première Nation de Constance Lake se tiendra du 5 au 7 août prochain. Pour la première fois, il aura lieu à Hearst, à l'aréna Claude-Larose, et vient s'insérer dans les festivités du 100^e de la ville.

Un pow-wow se veut une grande célébration de la culture autochtone et tous y sont les bienvenus. L'atmosphère est à la fête malgré l'aspect cérémonial. Une grande piste de danse circulaire est entourée de sièges. L'entrée principale de la piste fait face à l'est, représentant le début du jour, et les danseurs circulent dans le sens des aiguilles d'une montre.

Lors d'une entrevue radio, l'animateur Marcel Marcotte a rencontré Donny Sutherland, membre du comité organisateur, afin de discuter du déroulement du pow-wow.

Le point fort de tout pow-wow est la Grande Entrée. Il y en aura trois, soit le samedi 6 août, à 13 h et à 19 h, ainsi que le dimanche 7 août à 13 h. Environ une heure avant, le tambour se fait entendre, indiquant aux gens de prendre place. Le temps venu, les participants s'avancent dans le cercle. On y retrouve le porteur du Eagle Staff (bâton à exploits), les porteurs de drapeaux représentant le Canada, les vétérans et aussi chaque communauté autochtone présente, les danseurs principaux et toutes les catégories de danseurs, jusqu'aux enfants.

S'ensuivent des chants traditionnels



et honorifiques, au son desquels des hommes et des femmes vêtus d'un regalia (habit traditionnel) dansent.

On y retrouve aussi des danses dites « intertribales », où les gens sont invités à danser s'ils le souhaitent. Peu importe l'origine, hommes, femmes et enfants peuvent aller dans le cercle et vivre cette expérience. Ces danses sont clairement annoncées par le maître de cérémonie qui sert de guide tout au long de la journée, tant pour les chanteurs, les danseurs que pour le grand public.

Les regalia sont à l'honneur, souvent traditionnels comme ceux de leurs ancêtres ou plus contemporains. On y retrouve des plumes, des fourrures et des pièces d'habillement particulières pour les garçons et les hommes, et des « jingle dress » ou des jupes à rubans pour les filles et les femmes, entre autres.

Ces vêtements sont spectaculaires et colorés.

Donny Sutherland explique : « Je suis danseur aussi. J'aime bien prendre des photos avec les gens. Mais les gens demandent rarement qui je suis. Et c'est bien de demander aux gens d'où ils viennent, la signification de leur habit, parce que plusieurs viennent d'autres communautés à des heures d'ici. N'ayez pas peur d'approcher les gens et de poser des questions. »

Des tambours retentissent tout au long de la journée, accompagnés de chants traditionnels interprétés par des groupes d'hommes de diverses communautés. Le tambour est très important, car il représente le battement de cœur de la Terre mère.

Parfois, une plume d'aigle se détache d'un vêtement, et un protocole tombe alors en place. Elle est traitée comme un soldat

qui tombe au combat. Elle est laissée par terre jusqu'à la fin de la chanson, pour ensuite être ramassée par un vétéran ou un aîné escorté de quatre danseurs traditionnels. Ils vont relever ce soldat tombé. Cet incident peut arriver à n'importe quel temps et n'est jamais prévu. Il faut noter que l'aigle (et donc, la plume d'aigle) est sacré aux yeux des Autochtones, puisque c'est lui qui porte les prières jusqu'au Créateur, étant l'oiseau qui vole le plus haut dans le ciel.

Ce genre de connaissances culturelles n'était pas écrit dans des livres. Ainsi, la tradition orale prime, même aujourd'hui. « Et, maintenant, plusieurs d'entre nous reprenons ces enseignements, notre culture. Selon où tu grandis ou tu habites, ça peut être facile d'avoir ces enseignements, ou plus difficile. Nous sommes des porteurs d'enseignements, mais ils ne nous appartiennent pas personnellement. Ils sont à tous les Autochtones. »

Le thème du pow-wow est « Se rappeler nos enfants », afin de continuer sur la voie de la guérison suite aux nombreuses découvertes de corps d'enfants près d'écoles résidentielles.

« C'est une célébration de notre peuple. On se rassemble et on célèbre. J'espère voir les gens là, danser, apporter de la bonne énergie. Tout le monde est invité! »



Thérèse raconte Nouvelle chronique sur la vie d'antan au Lac : Le tablier

J'ai toujours vu ma mère et ma grand-mère avec un tablier. C'est un genre de couvre tout qu'elles portaient pour protéger leur robe. Dans ce temps-là, les femmes n'avaient qu'une seule robe de dimanche et deux robes de semaine.

Je n'ai jamais vu un vêtement qui avait des usages aussi multiples que le tablier. Quand ma mère allait au poulailler, elle utilisait son tablier comme panier pour rapporter les œufs. Même chose quand elle allait au jardin : elle en revenait avec un tablier plein de carottes, de navets, de fèves jaunes. Très utile aussi quand venait le temps d'enter des éclats de bois pour allumer le poêle à bois. Son tablier servait aussi à lui protéger les mains quand elle sortait un plat chaud du fourneau.

Lorsque des visiteurs arrivaient sans s'être annoncés, le tablier devenait, en l'espace de quelques secondes, un linge à épousseter qui faisait vite disparaître la poussière sur les meubles. Après, les enfants pouvaient se cacher derrière quand ils étaient trop gênés pour faire face au vieux mononcle barbu.

Quand le repas était prêt, maman sortait sur le perron et agitait son tablier. Les hommes qui travaillaient dans le champ connaissaient ce signal qui les avertissait qu'il était temps de rentrer pour manger.

Le tablier permettait même d'essuyer des larmes quand le plus jeune entraînait avec un genou ou un coude écorché. Il était sans doute tombé en essayant de courir pour suivre les plus vieux. Et le tablier servait aussi à éponger la sueur qui coulait sur son front quand elle lavait le plancher de bois à quatre pattes avec une grosse brosse, ou qu'elle faisait cuire des crêpes sur le poêle à bois.

N'est-ce pas que le tablier était un vêtement indispensable pour la mère de famille?

Thérèse Germain St-Jules



100¹⁹²²⁻²⁰²²hearst

Vente trottoir

3 août 2022 de 10 h à 16 h
Artisans locaux bienvenus !
Pour plus d'informations, contactez
Christine au 705 372-1141.

Sidewalk Sale

August 3rd 2022 from 10 am to 4 pm
Local crafters welcome !
For more informations,
contact Christine at 705 372-1141.



✦ Soirée cinéma
4 août,
où ? Stationnement
du centre-ville
19 h

🌙 Movie Night
August 4,
where ? Parking Lot
Hearst Downtown
7 pm

Apportez
votre tente pour
coucher sous les étoiles !
Bring your tent
for a sleepover !

60 % des travailleurs de la santé sont victimes de violence

Par Julien Cayouette - IJL - Réseau.Presse - Le Voyageur

Les actes de violence verbale ou physique sont devenus un problème quotidien dans les hôpitaux du Nord de l'Ontario depuis la pandémie. Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) attire l'attention de la population et du gouvernement sur ce problème grandissant. Il demande que des investissements soient faits pour rétablir la stabilité du système de santé, meilleure solution pour enrayer le problème.

Dans une étude menée par Orale Research pour le compte du SCFP, 60 % des répondants du Nord de l'Ontario ont rapporté avoir été victimes de violence physique commise par des patients; 65 % ont constaté une augmentation des incidents violents pendant la pandémie.

Le Nord de l'Ontario a vu la plus grande augmentation d'actes violents avec des armes; 28 % alors que c'est 18 % ailleurs en province. Dans l'Est, la discrimination a connu la plus forte augmentation en raison de la race qui a le plus augmenté. « Plus souvent, c'est avec des couteaux. Mais il y a eu des incidents avec des fusils », rapporte la vice-présidente francophone du SCFP, Mélanie Viau, qui travaille aussi à l'Hôpital Montfort.

Les constats ne se limitent pas à la violence physique. Cinquante-quatre pour cent des répondants disent être victimes de violence verbale — comme des insultes ou de l'intimidation — au moins une fois par semaine ou quotidiennement. Des situations de harcèlement sexuel se produisent à la même fréquence pour 26 % des répondants et les agressions sexuelles de nature physique pour 13 % d'entre eux.

Les travailleurs racisés sont aussi affectés autrement. Cinquante-neuf pour cent disent subir du harcèlement ou de l'abus en lien avec leur ethnicité au moins une fois par semaine ou quotidiennement.

Le sondage a été mené du 17 au 24 mai auprès de 239 infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, préposés aux services de soutien à la personne, préposés au nettoyage et personnel administratif du Nord de l'Ontario. De ceux-ci, 91 % sont des femmes.



A la grandeur de l'Ontario, 2300 personnes y ont participé. Il s'agit de la première étude sur le sujet dans les rangs du SCFP, alors il n'y a pas de point de comparaison, mais les représentants du syndicat affirment qu'ils discutent de la situation avec le gouvernement depuis une dizaine d'années.

Jamais de bonnes raisons, mais...

Le SCFP comprend le niveau de frustration des patients. Avec la pénurie de personnel et de lits dans les hôpitaux, le temps pour recevoir des soins est plus long. Leur patience et leur empathie sont mises à rude épreuve, mais le personnel ne peut pas en faire davantage. Ces actes restent inacceptables.

La solution passe donc par un meilleur financement du système de santé selon le syndicat. « Nous avons des équipes squelettiques et le personnel travaille parfois seul dans des conditions où ils sont très vulnérables aux attaques », affirme la représentante du Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO) au sein du SCFP, Sharon Richer.

« Qu'on l'accepte ou non, la société canadienne a un niveau de tolérance élevé face à la violence contre les femmes et contre le niveau malsain de racisme qui s'infiltre dans les établissements de soins de santé », ajoute Sharon Richer.

S'ajoutent à cette impatience les personnes intoxiquées.

Horizon Santé Nord a récemment annoncé qu'ils allaient embaucher plus de gardiens de sécurité. Une décision félicitée par SCFP.

La culture doit changer

Le système de santé de l'Ontario

est en mauvais état et ce sondage démontre que la santé mentale de ses travailleurs est à risque. Soixante-quatorze pour cent des répondants affirment être anxieux ou extrêmement anxieux face à leurs conditions de travail. « L'impact sur la santé mentale que dévoile le sondage est une bonne explication du nombre de travailleurs qui quittent le milieu de la santé de l'Ontario », indique Mélanie Viau. « Nous sommes ici pour demander que les directions des hôpitaux, le premier ministre et le ministre de la Santé cessent d'ignorer le problème et protègent

nos travailleuses. »

« Les administrateurs ne priorisent pas la sécurité du personnel », souligne Sharon Richer. Ceux qui tentent de rapporter des abus se font parfois demander : « qu'est-ce que tu as fait pour le provoquer? », au lieu d'être traité comme des victimes. Pour cette raison, ils appuient le projet de loi présenté deux fois par la députée de Nickel Belt, France Gélinas, qui vise à protéger les lanceurs d'alertes.

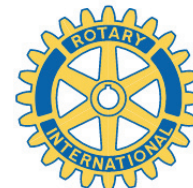
Les assauts physiques peuvent parfois mener à des blessures graves qui empêchent les gens de travailler. Mme Richer rapporte que, malgré les preuves et les témoins, les hôpitaux contestent trop souvent les demandes faites par les travailleurs auprès de WSIB. Une autre situation qui doit changer.

« Nos droits en tant que citoyens ne s'arrêtent pas quand on entre dans l'hôpital », illustre le président régional du CSHO, Dave Tremblay. Il croit qu'il recevrait plus d'aide de la police et des autorités s'il était attaqué dans la rue. « On blâme parfois la personne qui a été attaquée. »

Les grandes familles de la région

Une troisième série sur
Les grandes familles de la région,
 avec Gérard Payeur, est en
 développement. Faites-en partie!
 Appelez-nous au **705 372-1011**
 et demandez à parler
 avec Alex Vachon.

CINN911.com **Patrimoine canadien**



100 hearst



Événements communautaires À NE PAS MANQUER !

MERCREDI 3 AOÛT

*Anniversaire officiel de
l'incorporation de la Ville de Hearst*

Club de Golf de Hearst
Midi Journée de golf des hommes

Parc des Nations
14 h Ouverture officielle des
célébrations du 100^e
- Inauguration du parc

Pavillon Espace Hearst
16-20 h BBQ communautaire gratuit
16-24 h Jardin bavarois
20-24 h Soirée musicale avec S'té Tuned
Et beaucoup plus...

SAMEDI 6 AOÛT

Bingo du 100^e

Pavillon Espace Hearst
11 h Bingo du 100^e
En onde ou en personne

12-16 h Activités variées
Prestation musicale avec Duo Kermesse
1^{er} défi annuel de hot dog de Hearst
13^e pow-wow annuel

20-1 h Soirée musicale avec Sidetracks
Mettant en vedette Alain Filion
Et plein d'autres surprises...



INFORMATION

705-372-2838
hearst2022@hearst.ca

INSPECTION

Inspection du projet approuvé d'épandage aérien d'herbicide Forêts White River, Pic et Nagagami

Le ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts (DNMRNF) de l'Ontario vous invite à inspecter le ou les projets d'épandage aérien d'herbicide approuvés par le DNMRNF. Dans le cadre de nos efforts continus de régénération et de protection des forêts de l'Ontario, certains peuplements des forêts White River, Pic et Nagagami (voir la carte) seront arrosés d'un herbicide pour contrôler la végétation envahissante à partir ou autour du **5 août 2022**.

La description et le plan approuvés du projet d'épandage aérien d'herbicide sont accessibles par voie électronique aux fins d'inspection publique en communiquant avec les bureaux de la société de gestion forestière Nawiinginokiima et du First Resource Management Group, respectivement, durant les heures normales d'ouverture et en visitant le site Portail d'information sur les richesses naturelles, à l'adresse <https://nrip.mnr.gov.on.ca/s/fmp-online?language=fr> du **6 juillet 2022 au 31 mars 2023** à l'expiration du calendrier de travail annuel.

Les personnes et organisations intéressées et concernées peuvent organiser une réunion à distance ou en personne avec le personnel du DNMRNF pour discuter du projet d'épandage aérien d'herbicide. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

PERSONNE-RESSOURCE DU DNMRNF DES FORÊTS WHITE RIVER ET PIC

Brian Harbord, F.P.I.
Aménagiste forestier
Wawa District, DNMRNF
48, Mission Road, Wawa (Ontario) PoS 1Ko
tél. : 705 992-5602
courriel : brian.harbord@ontario.ca

PERSONNE-RESSOURCE DU DNMRNF DE LA FORÊT NAGAGAMI

Waurner Adema, F.P.I.
Aménagiste forestier
Wawa District, DNMRNF
48, Mission Road, Wawa (Ontario) PoS 1Ko
tél. : 705 992-5603
courriel : waurner.adema@ontario.ca
Information in English: Waurner Adema at (705) 992-5603



PERSONNE-RESSOURCE TITULAIRE DE PERMIS DES FORÊTS WHITE RIVER ET PIC

Alaina Vandervoort
Forestière-planificatrice
Société de gestion forestière Nawiinginokiima
14, Hemlo Drive, PO Box 1479 Marathon (Ontario) PoT 2Eo
tél. : 226 668-3123
courriel : alaina.vandervoort@nfmforestry.ca

PERSONNE-RESSOURCE TITULAIRE DE PERMIS DE LA FORÊT NAGAGAMI

Jack McClinchey
First Resource Management Group,
78, Front Street, Hornepayne (Ontario) PoM 1Zo
tél. : 705 622-8826
courriel : jack.mcclinchey@frmg.ca

Ontario 

**Le comité organisateur du centenaire de la ville de Hearst tient à
informer que le lancement des activités aura lieu en août 2022.**

**Communiquez avec l'équipe au 705 372-2838
ou par courriel à hearst2022@hearst.ca**

100  **hearst**



Explorer de nouveaux horizons professionnels

Par Renée-Pier Fontaine

Depuis quelques années, le marketing de réseaux permet à des gens de partout de se rencontrer virtuellement, et ce, en vendant divers produits et services sur les réseaux sociaux ou des pages Web. De nos jours, nous pouvons nous procurer à peu près n'importe quoi juste en un clic.

Pharmacienne de métier depuis 2015, Émilie Mignault a toujours vécu à Hearst et après avoir fait



ses études à l'Université de Montréal en pharmacie elle revient s'établir dans sa ville natale. En couple depuis longtemps avec un homme de la place, ensemble ils fondent une petite famille et travaillent tous les deux à Hearst. Mme Mignault exerçait sa profession à la Pharmacie Novena jusqu'à tout récemment. « Le marketing de réseaux m'a comme ouvert les portes sur l'entrepreneuriat en ligne. J'ai essayé des choses et j'ai vu ce que j'aime et ce que j'aime moins. Je peux aussi travailler à temps partiel même si j'ai une carrière. Le fait de rencontrer des gens et découvrir de nouvelles choses m'a permis de réaliser que c'est correct d'aimer faire plus que ce que j'aime faire », dit-elle.

Émilie a donc choisi d'œuvrer, à partir de chez elle, en tant que pharmacienne dans un réseau nommé North West Pharmacy Solutions. Cette compagnie s'occupe de fournir les services de pharmaciens à distance pour les hôpitaux qui ne sont pas en mesure d'en recruter dans leur

établissement. « C'est certain que le travail est différent que si j'étais sur place, mais je peux quand même faire le travail clinique, vérifier les prescriptions des patients et communiquer avec les infirmières et les médecins au besoin. Je travaille présentement pour l'hôpital de Hawkesbury, à Peterborough et à Edmundston au Nouveau-Brunswick », a-t-elle expliqué. De plus, il est possible de s'exprimer en français dans deux de ces trois établissements. Il s'agit d'un élément que les hôpitaux apprécient beaucoup.

Depuis qu'elle travaille à partir de la maison, Émilie peut suivre une formation pour devenir coach de vie en ligne. Pour résumer cette formation, c'est de pouvoir aider les gens avec leur état d'esprit, c'est de la pensée positive, mais dans le sens d'aller chercher à l'intérieur de soi-même ce que nous voulons vraiment. « J'aimerais pouvoir aider une personne à trouver ce qu'elle veut faire et où elle désire se rendre avec son objectif, et

briser les pensées limitantes qui l'empêchaient d'avancer », dit-elle. Tout son apprentissage se fait en ligne et ce n'est pas de l'école traditionnelle. Émilie souhaite accompagner des femmes de partout, qui sont autour de la trentaine et francophones. Peut-être que son groupe évoluera avec le temps vers le marché anglophone.

Émilie Mignault espère que son entreprise sera aussi prospère qu'elle l'imagine et un jour, même, écrire un livre ! À suivre...



Nous avons besoin de vous!



Deux options pour participer :

1. Soumets une idée de projet communautaire avec un coût d'environ 20 000 \$; ou,
2. Faites un don de 100 \$ et vous participerez au processus de sélection du projet!



Votre bonheur est capital
Your happiness is capital

caissealliance.com



20^e

Foire Gourmande

de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est Ontarien

12-13-14 août 2022 • Ville-Marie

HORAIRE DES EXPOSANTS ET ARTISANS EXHIBITORS AND ARTISANS SCHEDULE

Vendredi / Friday 17 h à 22 h
Samedi / Saturday 11 h à 21 h
Dimanche / Sunday 11 h à 15 h

HORAIRE DES ACTIVITÉS ACTIVITIES SCHEDULE

ACTIVITÉS GOURMANDES

Bière et saucissons / Beer & sausages
Vendredi / Friday - 18 h

Vin et saucissons / Wine & sausages
Samedi / Saturday - 12 h

Vin et fromages / Wine & cheese
Samedi / Saturday - 14 h

Vin et bison / Wine & bison
Samedi / Saturday - 16 h

Bière et fromages / Beer & cheese
Samedi / Saturday - 18 h

Souper gastronomique / Gourmet dinner
Vendredi / Friday - 18 h 30

Souper gastronomique / Gourmet dinner
Samedi / Saturday - 18 h 30

HORAIRE DES SPECTACLES SHOWS SCHEDULE

VENDREDI / FRIDAY

MATHEW JAMES
20 h 30

ZACH ZOYA
22 h

ROKKEM
23 h 30

SAMEDI / SATURDAY

FRANCK COTE
18 h 30

LAND OF FOOLS
20 h 30

LA CHICANE
AVEC LYXÉ (SARAH-MAUDE)
22 h

8 SOURCILS
23 h 30

DIMANCHE / SUNDAY

LE CIRQUE COLLINI
14 h



Développement
économique Canada
pour les régions du Québec

Canada Economic
Development
for Quebec Regions



TOURISME ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



Produire plus de pétrole pour remplacer celui de la Russie ?

Par Kathleen Couillard

PAS À COURT TERME



Agence
Science-Press



Depuis l'invasion de l'Ukraine en février, nombreux sont ceux qui font la promotion de nouveaux projets pétroliers ou gaziers au Canada ou aux États-Unis, alléguant qu'ils seront nécessaires pour les Européens désireux de se libérer de leur dépendance à la Russie. Mais ça prendra du temps. Combien de temps, a demandé le Détecteur de rumeurs.

Depuis l'invasion de l'Ukraine en février, nombreux sont ceux qui font la promotion de nouveaux projets pétroliers ou gaziers au Canada ou aux États-Unis, alléguant qu'ils seront nécessaires pour les Européens désireux de se libérer de leur dépendance à la Russie. Mais ça prendra du temps. Combien de temps, a demandé le Détecteur de rumeurs !

Le 24 mars, le ministre des Ressources naturelles du Canada, Jonathan Wilkinson, proposait d'augmenter la production de pétrole et de gaz canadien de 300 000 barils par jour, spécifiquement pour subvenir à une partie des besoins de l'Europe. Au début d'avril, en se réjouissant de l'annonce de l'approbation du projet d'exploitation pétrolière Bay du Nord, le premier ministre de Terre-Neuve, Andrew Furey, faisait lui aussi référence à la guerre en Ukraine.

Toutefois, rappelaient à ce moment certains journalistes, il faudrait attendre au moins 2028 avant que le pétrole ne soit produit.

Des échéances lointaines

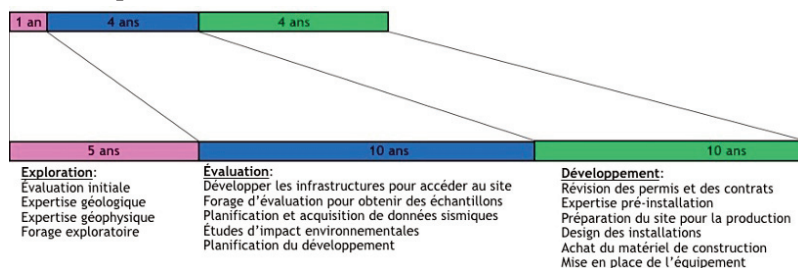
Investopedia, un média financier de New York, rappelait en mars 2022, dans le contexte de ces éventuels futurs projets, que de développer de nouveaux puits de pétrole prend du temps, et qu'il ne faut pas compter sur eux pour répondre rapidement à la demande énergétique.

En 2020, l'économiste David Mihaly, de l'Université d'Europe centrale en Hongrie, s'était intéressé à la « longue route » nécessaire pour passer de la découverte d'un gisement à la production. Selon son analyse de la littérature scientifique, les experts parlent d'une durée moyenne de 5 ans. Qui plus est, en analysant des données sur 27 000 gisements potentiels découverts entre 1950 et 2020, il est arrivé à la conclusion que ce chiffre de 5 ans sous-estimait les véritables délais. Dans son analyse, la période de pré-production dépasse plutôt 10 ans dans la majorité des cas.

Pour le projet Bay du Nord, la compagnie Équinor estimait, dans le document présenté au gouvernement canadien en 2018, que les analyses préalables à l'installation, la préparation du site et sa construction en mer, de même que l'installation de l'équipement sous-marin, prendraient de 5 à 8 ans. Comme elle n'a reçu l'approbation d'aller de l'avant que cette année, la compagnie prévoit donc que la production de pétrole ne commencera qu'à la fin de la présente décennie. La découverte du premier gisement remonte à 2013.

Premières étapes : exploration et évaluation

Ces longs délais s'expliquent par de nombreuses étapes, peut-on lire dans un guide du gouvernement britannique qui résume le cycle de vie de cette industrie pour les non-initiés.



Lorsqu'une compagnie soupçonne la présence d'hydrocarbures dans une région, elle peut demander un permis d'exploration aux autorités gouvernementales. Si elle l'obtient, elle amorce alors la phase proprement dite d'exploration, qui peut durer de 1 à 5 ans. Selon le Oil & Gas Portal, un site d'informations géré par une firme d'experts du domaine, cette phase a pour but de localiser les sites prometteurs, de déterminer le volume d'hydrocarbures et d'identifier les risques du projet. Après une évaluation initiale, la compagnie procède à la production d'analyses géologiques et géophysiques. Par la suite, elle commence le forage exploratoire de concert avec de nouvelles analyses géophysiques.

Si, à ce stade, des lieux potentiellement intéressants sont identifiés, la compagnie passe alors à la phase d'évaluation qui peut durer de 4 à 10 ans, peut-on également lire dans le guide britannique. Selon le Oil & Gas Portal, cette phase permet vraiment d'évaluer le potentiel du site et de déterminer la rentabilité du projet. De nouveaux puits seront alors forés pour obtenir davantage d'échantillons. Des analyses sismiques, de même que des études d'impact environnemental seront aussi réalisées. Enfin, il s'agit du moment où on commence à planifier le développement.

Avant la production : le développement

À cette étape, les contrats et permis établis avec les gouvernements sont révisés et renouvelés en fonction des nouvelles données. La compagnie entre alors dans la phase de développement. Le guide britannique évalue cette étape entre 4 et 10 ans. Sa durée dépendra de l'emplacement du site, un site en haute mer est par définition plus difficile d'accès que sur la terre ferme, ainsi que de la taille et de la complexité des installations et du nombre de puits, ajoute le Oil & Gas Portal.

Selon Investopedia, plusieurs étapes « finales » sont nécessaires avant d'arriver à la production. Il faut d'abord préparer le site puis préparer le forage. Le forage lui-même nécessite 2 à 4 semaines sur la terre ferme et 3 à 4 mois, voire un an, en mer.

Dans un gisement de gaz de schiste, on passe ensuite à la fracturation hydraulique. Avant de commencer la production, le pétrole ou le gaz doit aussi être mélangé avec du sable et de l'eau.

Beaucoup de variations

David Mihaly souligne que la durée varie également en fonction de la région du monde. Son analyse révèle que la période de pré-production est, en moyenne, de 6 ans en Amérique et de 17 ans en Afrique subsaharienne. Le type de gouvernement a aussi des conséquences : 8 ans dans les démocraties contre 16 ans dans les autocraties.

D'autres facteurs peuvent influencer la durée, comme l'emplacement du gisement et la facilité d'accès, il faut peut-être aménager de nouvelles routes, ou un nouveau port. L'absence d'infrastructures comme des lignes électriques peut aussi allonger le processus. Investopedia rappelle que la disponibilité de la main-d'œuvre et de l'équipement peut également retarder le projet.

Enfin, l'acceptabilité sociale joue un rôle dans certains pays, puisque de l'opposition peut ralentir le projet, soulignent les auteurs du guide britannique. De plus, les projets qui comportent plusieurs investisseurs peuvent prendre plus de temps à démarrer en raison de la nécessité de coordonner les efforts de chacun.

Verdict

Tout nouveau projet pétrolier ou gazier prend plusieurs années, voire plus d'une décennie, avant d'arriver à l'étape de la production. Il est donc peu probable que le Canada ou les États-Unis puissent aider l'Europe à remplacer le pétrole et le gaz russe, du moins pas avec de futurs projets d'exploitation pétrolière.

MOT CACHÉ

S	E	E	E	E	P	A	E	I	T	N	E	M	E	H	C	E	P	M	E
E	C	G	O	T	I	E	C	G	N	D	E	V	I	A	T	I	O	N	C
P	H	A	P	L	B	C	P	C	E	C	E	L	B	U	O	R	T	E	O
A	E	T	P	U	L	P	U	I	R	I	O	F	O	S	S	E	T	M	N
R	C	N	O	C	O	E	R	O	N	O	P	N	E	N	I	C	R	E	T
A	O	A	S	I	C	I	U	T	S	O	C	R	V	T	U	H	A	L	R
T	M	V	I	F	A	N	M	E	B	D	E	C	U	E	N	O	C	B	A
I	P	A	T	F	G	E	P	S	E	I	O	A	I	R	N	C	A	O	I
O	L	S	I	I	E	R	T	S	R	N	F	I	U	M	E	I	S	R	N
N	I	E	O	D	E	R	A	R	T	E	N	T	E	V	P	G	E	P	T
I	C	D	N	U	G	A	R	D	T	E	E	N	M	E	A	N	N	E	
E	A	R	V	C	R	B	A	N	E	C	A	E	M	E	B	R	S	A	T
R	T	E	T	E	E	D	O	R	N	N	D	I	N	B	M	U	P	S	D
F	I	I	M	U	I	I	D	A	I	A	M	A	N	O	A	R	C	M	E
V	O	E	Q	C	T	I	T	C	A	H	O	T	C	S	R	U	H	I	
N	N	S	T	C	C	S	R	I	L	E	U	G	I	D	I	I	R	O	E
T	I	I	E	T	I	O	R	H	B	A	R	R	A	G	E	D	O	A	T
R	O	J	I	S	C	R	E	E	T	I	S	R	E	V	D	A	E	L	S
N	B	O	E	H	A	U	L	I	M	I	T	A	T	I	O	N	E	N	C
O	N	R	E	B	R	E	R	U	T	O	L	C	E	C	U	E	I	L	T

Thème : Obstacle / 7 lettres

A	D	F	Opposition
Accroc	Danger	Fossé	P
Adversité	Défaut	Frein	Peine
Anicroche	Désagrément	I	Pépin
B	Désavantage	Impasse	Piège
Barrage	Déviation	Imprévu	Problème
Barricade	Difficulté	Incident	R
Barrière	Digue	Inconvénient	Résistance
Blocage	E	Interdiction	Risque
C	Échec	L	S
Cahot	Écueil	Limitation	Séparation
Choc	Embarras	M	Souci
Cloison	Embûche	Malheur	T
Clôture	Empêchement	Mur	Tourment
Complication	Ennui	O	Tracas
Contradiction	Épreuve	Objection	Trouble
Contrainte		Obstruction	

Tous les mardis, vous pouvez lire
VOS prédictions de la semaine.



Disponible uniquement sur le site Web
du journal Le Nord, dans la
section « Chroniques »

Réponse du mot caché : ENTRAVE

Salade de crevettes



INGRÉDIENTS

- 2 poivrons rouges, tranchés finement
- 1 gros oignon, émincé
- 60 ml (1/4 tasse) d'huile d'olive
- 60 ml (1/4 tasse) de persil plat ciselé
- 675 g (1 1/2 lb) de crevettes crues, décortiquées avec la queue
- 1 boîte de pois chiches, rincés et égouttés
- 30 ml (2 c. à soupe) de vinaigre de vin rouge
- 1 litre (4 tasses) de mâche (ou de roquette)
- Sel et poivre

ÉTAPES DE PRÉPARATION

- 1-Dans une poêle antiadhésive, dorer les poivrons et l'oignon dans 45 ml (3 c. à soupe) d'huile jusqu'à ce qu'ils soient bien caramélisés. Ajouter le persil et poursuivre la cuisson environ 1 minute. Réserver dans un grand bol et laisser tiédir à la température ambiante.
- 2-Dans la même poêle, dorer les crevettes dans le reste de l'huile (15 ml/1 c. à soupe) à feu moyen à vif environ 2 minutes de chaque côté. Ajouter aux poivrons avec les pois chiches et le vinaigre. Saler et poivrer. Bien mélanger.
- 3-Répartir la mâche dans les assiettes. Y déposer le mélange de crevettes et de poivrons.
Servir tiède ou froid.



SUDOKU

	6			5		2		
					9			
	7	2		8			1	
1			6					3
				2		7		
			7		1	5		
		4					7	
		6		9	4		2	
	3	5	8					

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 780

4	6	1	9	7	8	5	3	2
5	2	8	4	6	3	9	1	7
9	7	3	2	1	5	4	6	8
2	9	5	1	3	7	8	4	6
1	4	7	8	2	6	3	9	5
3	8	6	5	4	9	7	2	1
6	1	9	3	8	4	2	7	5
7	5	4	6	9	2	1	8	3
8	3	2	7	5	1	6	9	4



SERVICES DE COUNSELLING
HEARST - KAPUSKASING - SMOOTH ROCK FALLS
COUNSELLING SERVICES

OFFRE D'EMPLOI

Conseillère responsable de l'accueil en santé mentale

Permanent/temps plein (35 heures par semaine)
Bureau de Hearst et Hornepayne (2 fois par mois)

DESCRIPTION :

Sous l'autorité du superviseur clinique, le poste de CONSEILLÈRE RESPONSABLE DE L'ACCUEIL EN SANTÉ MENTALE a comme fonction d'interagir efficacement avec les clients qui communiquent avec le Programme de santé mentale, de les évaluer et les aiguiller, d'effectuer de brèves interventions et de coordonner les soins qui leur sont prodigués.

RESPONSABILITÉS :

- Interagir avec les clients de manière pertinente et appropriée en tenant compte de leur niveau de fonctionnement développemental et cognitif, et leur fournir des services de façon conviviale
- Mener des évaluations psychosociales auprès des clients qui se présentent à nos services à l'aide des outils d'évaluation du Programme de santé mentale, et consigner les résultats de l'évaluation
- Effectuer des évaluations de risques, y compris les risques de suicide et de violence, élaborer des plans d'action pour atténuer les risques, offrir du soutien de suivi et aiguiller les clients vers des traitements
- Offrir des services de counselling, gestion de cas et coordination de services à une clientèle adulte éprouvant un problème de santé mentale

COMPÉTENCES REQUISES :

- Diplôme universitaire dans le domaine de la psychologie, service social ou autre domaine pertinent avec 3 ans d'expérience dans le domaine de la santé mentale et/ou toxicomanie
- Capacité et expérience pour effectuer des évaluations des risques, y compris les risques de suicide et de violence, et élaborer des plans d'action pour atténuer ces risques
- Connaissance de la classification psychopathologique du DSM-V
- Capacité et expérience à effectuer de brèves interventions thérapeutiques, offrir des services de counselling et planifier les traitements
- Permis de conduire valide ainsi qu'un moyen de transport requis

Ce poste offre un salaire compétitif, un plan de pension (HOOPP) et des avantages sociaux avantageux selon la convention collective en vigueur. Ce poste est désigné sous la Loi sur les services aux français de l'Ontario. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi au plus tard **le vendredi 12 août 2022**, à l'attention de :

M. Steve Fillion, M.S.S.
Direction générale
29, avenue Byng, bureau 1
Kapuskasing ON P5N 1W6
Steve.Fillion@hkscounselling.ca
Télécopieur : 705 337-6008

columbia
FOREST PRODUCTS™

OFFRES D'EMPLOI

Nous sommes à la recherche de Journaliers

- Temps plein
- Salaire de départ : **28,25 \$**

Prérequis :

- Avoir un diplôme de 12^e année et/ou 5 ans d'expérience sur le marché du travail
- Être responsable, mature et avoir un souci de l'amélioration continue
- Être prêt(e) à travailler selon un horaire flexible (quart de travail, en semaine, fin de semaine, etc.)
- Capables de travailler seul(e) et en équipe
- Avoir des habitudes de travail sécuritaires tout en atteignant les objectifs de production, de qualité et de service aux clients
- Avoir une bonne condition physique, une capacité à manipuler des charges et des aptitudes manuelles
- Être capable de travailler dans un environnement de travail à rythme rapide

Nous sommes aussi à la recherche de Mécanicien-monteur certifié

Nous vous demandons de vous rendre au
Centre Partenaires pour l'emploi de Hearst
1435, rue Front afin de déposer votre candidature.
705 372-1070

Vous pouvez aussi envoyer votre CV à :
jdcarrroll@cfpwood.com
Jennifer Carroll
Coordonnatrice des ressources humaines

NORTHERN MONUMENTS DU NORD

**Immortalisez vos
êtres aimés !**

Pour une vaste gamme
de monuments et
les compétences nécessaires pour
les personnaliser,
voyez votre expert.

Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321
Consultation gratuite à domicile



✓ DES EMPLOIS pour tous les goûts ✓



OFFRE D'EMPLOI

MÉCANICIEN-MONTEUR INDUSTRIEL ET/OU SOUDEUR

- Certification ou apprenti mécanicien-monteur industriel
- Certification de soudeur
- Expérience dans le domaine est un atout

*****Salaire et assurance collective compétitifs avec possibilité d'avancement*****

Pour plus d'informations, veuillez
contacter YVAN LANOIX
Téléphone : 705 372-9000

Envoyez votre curriculum vitae
au : straightlineplumbing@outlook.com

JOB POSTING

INDUSTRIAL MECHANIC MILLWRIGHT &/OR WELDER

- Industrial Mechanic Millwright Red Seal Certificate or apprentice
- Welder Certificate
- Experience in the field is an asset

*****Competitive salary & benefits with possibility of advancement*****

For more information, please contact
YVAN LANOIX
Phone : (705) 372-9000

Send your resume to :
E-mail : straightlineplumbing@outlook.com



HÔPITAL
NOTRE-DAME
HOSPITAL (HEARST)

est à la recherche d'un(e)

PHYSIOTHÉRAPEUTE

Poste à temps plein - Temporaire
(1 an) avec possibilité de permanence

Sous la supervision de la coordonnatrice du département de physiothérapie, la/le physiothérapeute est responsable de l'évaluation, du traitement, de l'éducation et du suivi des patients internes, externes ainsi que du programme « Home Care ».

QUALIFICATIONS :

- Éligible pour pratiquer en Ontario et inscrit au Collège des Physiothérapeutes de l'Ontario
- Excellentes habiletés en relations interpersonnelles et des qualités de leadership
- Capacité de communiquer de façon professionnelle, verbalement et par écrit, à la fois en français et en anglais
- Avoir un permis de conduire valide et pouvoir effectuer des visites à domiciles et/ou dans les hôpitaux environnants

Veuillez soumettre votre curriculum vitae avant le **12 août 2022**.

Ressources humaines
Hôpital Notre-Dame Hospital
Sac postal 8000
Hearst, ON P0L 1N0
Tél. : 705 372-2938
Télec. : 705 372-2923
Courriel : hr@ndh.on.ca

Vous pouvez également visiter notre site Web au
www.ndh.on.ca pour une description détaillée du poste.

Note : Nous utilisons les renseignements personnels que vous soumettez dans le cadre de ce concours seulement. Nous nous conformons à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.

**QUI VEUT GAGNER LE
RADIO BINGO ??**

1800 \$ EN PRIX

Ce samedi à 11 h sur les ondes du **CINN911.com**

Electrical Power SOLUTIONS

GENERAC®

AUTHORIZED DEALER

SALES | SERVICE | INSTALLATION

Stéphane NÉRON
Electrical contractor

705 362-4014
ElectricalPowerSolutions@outlook.com

RESIDENTIAL | COMMERCIAL | INDUSTRIAL



IG WEALTH MANAGEMENT

Tania Vaillancourt, conseillère financière
801 rue George, Hearst • 705 372-1826



- Investissements, REER
- Assurances vie, invalidité, maladies graves
- Hypothèques
- Planification fiscale et/ou successorale
- CELI - Compte épargne libre d'impôts
- REEE - Régime enregistré d'épargne-études

Pour en finir avec la maltraitance dans le sport

Par Marianne Dépelteau — Francopresse

Des athlètes de diverses disciplines au Canada dénoncent depuis plusieurs mois les mauvais traitements qu'ils ont subis pendant leurs périodes d'entraînement. Allant du harcèlement sexuel à la négligence, en passant par la violence corporelle, les histoires de maltraitance sont nombreuses tant dans le sport de compétition de haut niveau que chez les débutants. Les athlètes, qui dénoncent le manque d'appui des organisations sportives, ont encore peu de recours pour faire face à la situation.

« On a énormément progressé au cours des dernières années [...], mais force est de constater qu'on a encore des problèmes et il faut s'y attarder. Il faut les régler et le leadership ici s'y attèle », affirme Martin Goulet, directeur général de Water Polo Canada et coprésident du caucus des fédérations nationales de sport. À peine cinq mois après être entrée en fonction, la ministre fédérale des Sports, Pascale St-Onge, avait déjà reçu des plaintes contre huit fédérations sportives : Athlétisme Canada, Bobsleigh Canada Skeleton, Canada Aviron, Canada Lutte, Curling Canada, Gymnastique Canada, Natation artistique Canada, Rugby Canada — et contre six fédérations provinciales de gymnastique.

La présidente de l'association des athlètes des équipes nationales canadiennes (Athlètes CAN) et doctorante à l'Université de Toronto, Erin Willson, a participé en 2019 à une étude sur les mauvais traitements dans le sport. « Il y a plusieurs athlètes qui, après avoir vu les résultats de l'étude, ne savaient même pas que les types de comportements qu'ils subissaient

étaient considérés comme abusifs, juste parce que c'est tellement normalisé dans le sport. »

Trop sérieux, trop tôt?

La patineuse artistique Sandra Bezic a participé aux Jeux olympiques de Munich en 1971. Elle n'avait alors que 15 ans. Souffrant de blessures et d'épuisement en plus de subir la pression de son entourage, l'athlète qui compétitionnait sur la scène internationale depuis l'âge de 12 ans a dû prendre sa retraite à 17 ans. « J'ai voyagé dans le monde entier, c'était merveilleux à bien des égards et j'ai noué des amitiés profondes avec des gens de partout, raconte-t-elle. D'un autre côté, c'était comme un travail. C'était un emploi du temps exigeant qui peut être vraiment difficile pour un enfant. Les heures qu'il doit passer à s'entraîner pour devenir un athlète d'élite dépassent souvent ce qu'il peut vraiment gérer, mais il finit par le faire parce que c'est normal pour lui. »

En plus des mauvais traitements dont peuvent être victimes les athlètes, la liste des problèmes dans le sport de haut niveau est longue. « Il y a toujours des enfants qui sont poussés fortement, que ce soit à l'école, dans les arts ou dans les sports, normalement pour accomplir le but des parents [...] l'idée est de protéger ton enfant contre la maltraitance », ajoute Sandra Bezic. Selon elle, « le plus important pour les parents est de s'informer et de faire de l'inspection sur leurs propres motivations, à savoir pourquoi ils inscrivent leurs enfants dans des activités spécifiques. »

Erin Willson, qui a fait partie de l'équipe canadienne de nage

synchronisée des Jeux olympiques de Londres en 2012, témoigne de ce qu'elle a vécu. « Il y avait beaucoup d'abus émotionnels comme nous crier après et tenter de nous contrôler. Il y avait beaucoup de manipulation, beaucoup de critiques par rapport à nos corps. Notre poids était surveillé [...], il n'y avait aucun aspect de notre corps qui ne faisait pas l'objet de critiques. » Selon Jérémie Chase, physiologiste et préparateur physique pour le Centre canadien du sport du Manitoba, certains entraîneurs « poussent les limites peu à peu chaque fois juste pour voir si l'athlète va répondre de façon négative, alors il y a une forte tendance que ces limites soient poussées au point d'être normalisées, bien qu'au final, c'est vraiment dans la zone d'abus. »

Intervention du ministère canadien des Sports

La ministre Pascale St-Onge a annoncé qu'à compter d'avril 2023, Sport Canada apportera des changements aux accords de contribution conclus avec les organisations sportives financées par le gouvernement fédéral afin de les assujettir à des normes de gouvernance, d'imputabilité et de sécurité. Pour l'instant, les organisations sportives non financées par le gouvernement fédéral, comme plusieurs programmes de sport-études, écoles et clubs sportifs, ne sont pas visées par ces mesures. Des sports comme la danse ou la crosse, sport national d'été du Canada, ne sont pas visés par ces mesures.

Depuis le 20 juin 2022, le Bureau de la commissaire à l'intégrité dans le sport recueille les plaintes d'incidents de maltraitance dans le sport, a l'autorité d'ouvrir des enquêtes indépendantes et peut recommander des sanctions contre les coupables. D'après Jérémie Chase, il faudrait que « les athlètes aient confiance qu'il y aura une résolution et que leurs droits sont protégés. Un athlète a beaucoup à perdre si l'entraîneur ou la personne qui l'abuse découvre qu'il a porté plainte et si la plainte n'est pas [traitée], l'athlète est encore plus vulnérable ».

La formation des entraîneurs

Aux dires d'Erin Willson, les entraîneurs répètent ce qu'ils ont vécu eux-mêmes en tant qu'athlètes. Par ailleurs, l'accréditation des entraîneurs n'est pas soumise à des règles claires, surtout dans le sport de plus bas niveau où le financement est moins important et où il y a beaucoup d'entraîneurs bénévoles. « Un enseignant perdrait son emploi en un battement de cœur s'il faisait quelque chose de semblable [à certains entraîneurs], soutient Erin Willson. Pourtant, c'est le même enfant qui voit l'enseignante de mathématiques et l'entraîneur. »

La culture du silence règne toujours

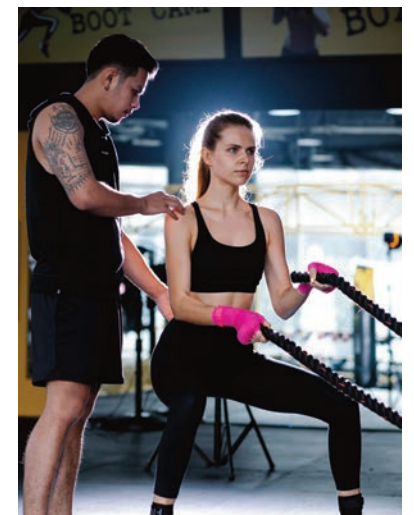
Comme les entraîneurs sont responsables de la formation des équipes, de la tenue des matchs, de la position des joueurs, entre autres, ils se trouvent dans une position de pouvoir devant les athlètes, souligne Erin Willson. « Les athlètes sont essentiellement prêts à tout faire pour atteindre leur but, mais il y a un tel déséquilibre de pouvoir que s'ils s'expriment contre leur entraîneur, qui a tout le pouvoir sur l'atteinte du but... il y a une peur de représailles. » Jérémie Chase espère que les experts médicaux auront une place à la table des discussions à l'avenir. « Je ne crois pas qu'au niveau de Sport Canada, on soit inclus au point qu'on devrait l'être. »

Il observe que le monde du sport protège encore trop les entraîneurs abusifs.

Prévalence de la maltraitance dans le sport canadien

Athlètes qui signalent avoir subi au moins une forme de maltraitance	Athlètes actuels	Athlètes à la retraite
... négligence	67 %	76 %
... abus psychologique	59 %	62 %
... harcèlement sexuel	20 %	21 %
... mauvais traitements physiques	12 %	19 %

Source : AthlètesCAN, Prévalence des mauvais traitements chez les athlètes, tant anciens qu'actuels, de l'équipe nationale, rapport de 2019



Programmation d'été

CINN911.com

LUNDI AU VENDREDI

6 h à 9 h - Debout, on se lève !

avec Yves Chalifoux

9 h à 10 h - Votre heure 100 % musicale

10 h à 13 h - Le détour de Marcel Marcotte

13 h à 18 h - Écoute c'est l'heure

avec Ellie Mc Innis

18 h à 19 h - Top succès

19 h à 21 h - Chansons d'été

21 h à minuit - 100 % franco

EXTRAS

JEUDI

21 h à 23 h
Les années vinyles
avec Yves Chalifoux

VENDREDI

15 h à 17 h
Zone party
avec Ellie Mc Innis

19 h à minuit
Génération 70 - 90

Minuit à 1 h
Kill's Mix

MATIN

6 h à 9 h - Rétro

9 h à 11 h - Décompte 911

11 h à midi - Radio Bingo

SAMEDI

Midi à 13 h - CINN sur commande

13 h à 18 h - Génération 70 - 90

18 h à 19 h - Mix CINN

19 h à 21 h - Chansons d'été

21 h à 23 h - Club 911

APRÈS-MIDI ET SOIRÉE

MATIN

6 h à 7 h - Zone rétro

7 h à 9 h - Les années vinyles

DIMANCHE

Midi à 16 h - L'été t'appelle
avec Alex Vachon

16 h à 20 h - Country de Véro

20 h à 22 h - Gauthier

22 h à 23 h - Coco Jazz

APRÈS-MIDI ET SOIRÉE